
GUIDE POUR LA COLLABORATION

AVEC L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT

- VOUS PROPOSEZ UN PROJET EN FAVEUR DE LA JEUNESSE, DU MATERIEL PEDAGOGIQUE OU UNE OFFRE DE FORMATION CONTINUE...
- ...OU VOUS ETES SUR LE POINT D'EN DEVELOPPER?
- VOUS SOUHAITEZ REALISER OU FAIRE CONNAITRE VOTRE OFFRE DANS LE CADRE DE L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT ?

CETTE BROCHURE VOUS DONNE DES INFORMATIONS IMPORTANTES AFIN QUE VOTRE OFFRE DESTINEE A L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT

- SOIT UTILE, BENEFIQUE ET PROFITABLE
- TROUVE LES CONDITIONS-CADRES ADAPTEES A SA REALISATION
- SOIT COMMUNIQUEE DE MANIERE ATTRACTIVE ET ATTIRE L'ATTENTION.

CONTENU

- 2 ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT
- 3 PROJETS, OFFRES ET MATERIEL PEDAGOGIQUE AYANT POUR GROUPE CIBLE LA « JEUNESSE »
- 6 OFFRES DE FORMATION CONTINUE AYANT POUR GROUPE CIBLE LES « ANIMATEURS JEUNESSE »
- 7 ATTIRER L'ATTENTION SUR VOTRE PROJET
- 8 COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION FAITIERE SUISSE DOJ/AFAJ



DOJ
AFAJ

Dachverband offene Jugendarbeit Schweiz
Association faitière suisse pour l'animation jeunesse en milieu ouvert

ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT

QU'EST-CE QUE L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT ?

L'animation jeunesse en milieu ouvert s'exerce de manière locale dans la commune ou le quartier et se base sur les besoins et les thèmes actuels des jeunes sur place. Les offres de l'animation jeunesse en milieu ouvert sont facultatives pour les jeunes et sont développées avec eux sur une base participative.

Certaines formes connues d'animation jeunesse en milieu ouvert sont : les lieux de rencontre et les centres pour les jeunes, les organes communaux au service de la jeunesse, le travail hors murs, les projets locaux en faveur de la jeunesse.

Un grand nombre de communes et d'organes ont également une animation enfance en milieu ouvert, comme par exemple les animations sur les places de jeu.

L'animation jeunesse en milieu ouvert offre aux jeunes un conseil adapté concernant les questions liées à la vie et les soutient au quotidien en relation avec l'école et l'apprentissage. Elle collabore en réseau avec les pouvoirs publics, les parents, l'école, les associations et les autorités.

Elle est neutre d'un point de vue politique et confessionnel et les jeunes ne sont pas tenus d'être membres.

L'animation jeunesse en milieu ouvert est la plupart du temps organisée par des associations faitières, directement par les communes ou parfois par les paroisses et financée ou subventionnée par le pouvoir public.

Les animateurs jeunesse sont des spécialistes professionnels, avec un engagement fixe.

5 BONNES RAISONS DE COLLABORER AVEC L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT

1. Dans plus de 700 communes suisses, des centres d'animation jeunesse professionnels, ancrés et en réseau au niveau local sont à disposition en tant que multiplicateurs et partenaires.
2. L'animation jeunesse en milieu ouvert est proche des jeunes, créative, flexible et constitue un réseau avec les communes.
3. L'animation jeunesse en milieu ouvert permet d'atteindre des enfants et des jeunes qui ne sont pas facilement accessibles via des associations de jeunesse ou des clubs sportifs.
4. Les animateurs jeunesse en milieu ouvert sont au bénéfice d'une grande expérience et de savoir-faire en matière de projets en faveur de la jeunesse dans le domaine des loisirs.
5. Grâce aux réseaux cantonaux et à l'association faitière nationale, les projets pilotes locaux peuvent se faire connaître dans toute la Suisse.



PROJETS, OFFRES ET MATERIEL PEDAGOGIQUE AYANT POUR GROUPE CIBLE LA « JEUNESSE »

HIT-PARADE DES THEMES

Dans le cadre de l'animation jeunesse en milieu ouvert, les thèmes actuels de projets en faveur des jeunes sont les suivants:

(Etat : été 08)

1. Intégration
2. Violence
3. Genre (questions liées au sexe)
4. Santé
5. Espace social, univers et aménagement de l'espace
6. Culture et culture de la jeunesse
7. Médias
8. Racisme
9. Argent et finances
10. Politique
11. Droit des enfants
12. Projets internationaux

1. GROUPES CIBLES – QUELS SONT LES JEUNES QUE VOUS POUVEZ ATTEINDRE ?

L'animation jeunesse en milieu ouvert travaille la plupart du temps avec des jeunes âgés de 12 à 18 ans. Il est important qu'il existe aussi bien des projets destinés aux deux sexes ou à des groupes mixtes que des projets spécifiques aux filles ou aux garçons.

L'animation jeunesse en milieu ouvert privilégie clairement les offres qui s'adressent à un groupe et non à certains jeunes en particulier. Le groupe ne devrait pas dépasser un nombre de 15 participants. Les groupes dans le cadre de l'animation jeunesse ne sont cependant pas fixes. Souvent, ils se composent à court terme de jeunes qui s'intéressent à l'offre et sont motivés à participer par les animateurs jeunesse.

Lorsque l'offre s'adresse à certains jeunes en particulier, les centres d'animation jeunesse peuvent parfaitement être utilisés comme canal de communication. Ils peuvent placer des affiches ou distribuer des flyers et encourager certains jeunes à participer.

2. QUESTIONS METHODIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Durée et moment

L'animation jeunesse en milieu ouvert est le mieux à même d'utiliser les offres de projet de fournisseurs externes lorsqu'elles peuvent être réalisées à court terme, sans grande préparation et de manière locale. Une durée de 2 à 3 heures est idéale.

Les offres devraient pouvoir être proposées l'après-midi ou le soir. Le mercredi est un jour idéal, tout comme le jeudi et le vendredi et éventuellement le samedi.

Méthodique

La demande porte surtout sur les événements et les propositions d'animation à court terme. Les activités de pédagogie des médias en tant qu'accès méthodique constituent une forme très appréciée (prises de photo, films, enregistrements radio, musique, dessin). Les concours sont une possibilité supplémentaire. Les workshops et les projets de plus longue durée doivent être planifiés de manière coordonnée avec l'animation jeunesse.

Matériel pédagogique et médias

Parmi les différents types de matériel et de médias pédagogiques, les brochures d'information et les films sont les plus utilisés par les centres d'animation jeunesse.

L'utilisation de matériel et de médias pédagogiques s'effectue environ pour moitié avec accompagnement ou instructions données par les animateurs jeunesse et pour moitié sans accompagnement (les médias sont prêtés ou mis à disposition et utilisés de manière indépendante par les jeunes). Lors de la conception, veuillez définir le plus clairement possible le type d'utilisation et de diffusion de votre matériel.

HIT-PARADE DES METHODES PERMETTANT LE MIEUX D'ATTEINDRE LES JEUNES DANS LE CADRE DE L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT :

1. Événements et offres d'animation à court terme
2. Médias
3. Concours
4. Workshops
5. Culture et créativité
6. Ateliers
7. Concours pour talents
8. Cours
9. Expositions interactives
10. Exposés, journées d'information et autres

3. COLLABORATION AVEC LES ANIMATEURS JEUNESSE

Un savoir-faire local est disponible

Les institutions d'animation jeunesse en milieu ouvert emploient des professionnels au bénéfice d'une grande expérience dans le domaine des projets en faveur de la jeunesse et ayant souvent un réseau local très important dans la commune. Nous vous conseillons d'utiliser ces ressources !

Les animateurs jeunesse savent concrètement quels sont les activités, les besoins et les thèmes qui sont actuels et possibles pour « leurs » jeunes. Au sein de l'offre permanente d'un centre d'animation jeunesse, différents instruments sont disponibles pour la mise en œuvre de votre projet, en fonction des circonstances locales.

Les propositions flexibles rendent créatif

Les projets en faveur de la jeunesse proposés par des tiers rencontrent le plus de succès s'ils sont et conçus de manière flexible. En effet, ils peuvent être adaptés en fonction des structures disponibles. Par exemple, le thème général d'un projet ainsi que des directives qualitatives et structurelles peuvent être formulés, l'aménagement méthodique concret étant laissé aux centres d'animation jeunesse.

Un input est nécessaire

Il est rarement nécessaire que du personnel externe de votre organisation réalise le projet directement avec les jeunes sur place. Les animateurs jeunesse apprécient cependant les suggestions, les conseils et les aides les soutenant dans le développement et la réalisation du projet au niveau local. Ces différents moyens peuvent avoir par exemple la forme de concepts et de matériaux mis à disposition, de possibilités d'information, de brèves manifestations d'introduction ainsi que de propositions de coaching et de mise en réseau.

4. CONDUITE DE PROJET, CHARGES ET FINANCEMENT

Budget

En moyenne, les centres d'animation jeunesse ont à disposition un budget annuel de 1'000.- à 5'000.- francs pour des projets (internes et externes). Les propositions de projet doivent donc pouvoir être réalisées à moindre coût. Certains centres d'animation jeunesse peuvent rechercher des fonds supplémentaires pour un projet.

Période de planification

Les horizons temporels de planification de l'animation jeunesse en milieu ouvert sont à très court terme dans le quotidien avec les jeunes. Il arrive que les jeunes ne décident de participer à une proposition d'animation que quelques heures avant sa réalisation. D'un point de vue structurel cependant, les centres d'animation jeunesse sont intégrés dans la planification à long terme des organismes de soutien et des communes, de sorte que le budget global doit par exemple être établi déjà au début du deuxième semestre de l'année précédente. Une planification annuelle globale approximative doit également être effectuée suffisamment tôt.

Temps nécessaire

D'une part, les animateurs jeunesse sont certes des professionnels avec engagement fixe à disposition pour les projets. D'autre part, les planifications des emplois sont très restreintes et des fois déjà surchargées avec l'offre de base au quotidien. Le temps nécessaire à la préparation d'un projet doit donc correspondre aux possibilités des centres d'animation jeunesse et être aménagé de la manière la moins compliquée possible.

Conduite de projet et partenaires possibles

Pour débiter un projet dans le cadre de l'animation jeunesse en milieu ouvert, il vaut la peine de prendre en compte dans la planification le développement d'une structure de projet régionale ou cantonale. Les centres d'animation jeunesse sont compétents pour une commune ou pour un ensemble de petites communes. Sauf dans le cas des importants organismes de soutien dans les grandes villes, leur aménagement des ressources laisse peu de marge de manœuvre aux travaux de développement et de planification.

Cependant, un grand nombre de professionnels de l'animation jeunesse n'y travaillent pas à plein temps et peuvent ainsi être à même d'accepter, contre rémunération, des mandats supplémentaires dans le cadre de projets régionaux.

Des réseaux et/ou associations cantonaux et régionaux d'animation jeunesse en milieu ouvert existent dans tous les cantons suisses. Dans certains cantons, il existe en outre des centres cantonaux de promotion de la jeunesse directement subordonnés au canton ainsi que des centres d'animation jeunesse cantonaux et régionaux des églises.

Avant le début du projet, il est conseillé de prendre contact avec ces partenaires, de discuter de la collaboration et d'élaborer en commun une structure de projet. Un modèle possible serait par exemple la création d'un groupe de travail au sein de l'association cantonale d'animation jeunesse, la recherche parallèle de collaboration avec la promotion cantonale de la jeunesse et même la demande de possibilités de financement par les fonds cantonaux de promotion de la jeunesse. Le mandat de gestion opérationnelle du projet peut ensuite être confié à un professionnel, qui coordonne et soutient finalement la réalisation par les centres locaux d'animation jeunesse dans la région. Les centres communaux d'animation jeunesse peuvent ensuite mettre à disposition du temps de travail des collaborateurs locaux, ainsi que des frais de matériel.

Une possibilité alternative consiste à réaliser des projets pilotes avec les centres locaux d'animation jeunesse et d'intégrer ensuite ces personnes avec un petit mandat dans des groupes de pilotage ou d'accompagnement.

OFFRES DE FORMATION CONTINUE AYANT POUR GROUPE CIBLE LES « ANIMATEURS JEUNESSE »

Groupe cible

Les personnes actives dans l'animation jeunesse en milieu ouvert sont des adultes engagés et payés pour leur travail d'animation jeunesse. La majeure partie d'entre eux est au bénéfice d'une formation en Haute école spécialisée dans le domaine du travail social. Les offres de formation continue doivent être conçues et publiées en conséquence.

Les cours qui s'adressent à des personnes engagées volontairement doivent mentionner clairement si le groupe cible est plutôt « jeunes engagés volontairement » ou « adultes engagés volontairement/bénévolement ». Les animateurs jeunesse peuvent ainsi donner aux personnes concernées des informations sur ces offres ou contribuer à ce qu'une telle offre de cours puisse être réalisée localement.

Conditions-cadres et organisation

Les animateurs jeunesse suivent plus volontiers les formations continues qui ont lieu pendant une journée de la semaine. Les formations continues ayant lieu le mercredi sont très peu fréquentées car le jour en question est un jour de congé scolaire, pendant lequel les animateurs jeunesse travaillent.

Les animateurs jeunesse ayant un mandat de travail localement défini, les longs temps de déplacement, en particulier en cas d'offres de formation continue de courte durée (séances d'une journée, etc.), constituent parfois un obstacle. Les manifestations organisées de manière décentralisée, également en partenariat avec des organes ou associations cantonaux d'animation jeunesse en milieu ouvert ou de hautes écoles spécialisées, rencontrent davantage de succès.

Les centres d'animation jeunesse obtiennent souvent un budget de formation continue de la part de leur employeur. La formation continue peut donc parfaitement être payante, les prix se basant sur ce qui est habituel dans le domaine social.

HIT-PARADE DES THEMES POUR LES OFFRES DE FORMATION CONTINUE

1. Intégration, genres, animation jeunesse et animation socioculturelle en général
2. Aménagement de l'espace/espace social
3. Santé
4. Violence
5. Culture
6. Médias
7. Racisme
8. Politique

Dans ces domaines de thèmes, les méthodes pratiques appliquées lors du travail avec les jeunes sont celles qui rencontrent le plus d'intérêt.



ATTIRER L'ATTENTION SUR VOTRE PROJET

PUBLICATION ET PUBLICITE

Les publications des offres peuvent être adressées directement aux centres d'animation jeunesse. Les publications effectuées par courrier électronique sont davantage prises en considération. Des informations contenues dans des newsletters ou envoyées par la poste constituent une possibilité supplémentaire.

L'association faîtière AFAJ publie chaque mois une newsletter électronique et offre sur son site internet la possibilité d'attirer l'attention sur des événements et des projets. Pour vous renseigner sur les possibilités et les conditions exactes d'utilisation, vous pouvez consulter le site <http://www.doj.ch/444.0html> ou nous contacter: welcome@doj.ch.

Un grand nombre d'associations et de centres cantonaux et régionaux de l'animation jeunesse en milieu ouvert disposent également de possibilités de courrier électronique et de sites internet. Vous trouvez les informations nécessaires pour les contacter sous « Liens et adresses ».

PRESENTATION ET COMMUNICATION DE PROJETS LOCAUX

La « bonne renommée » d'une ONG connue ou d'une autorité peut donner du poids et favoriser l'accueil d'un projet, ainsi qu'ouvrir les portes à une animation jeunesse locale ou à un organisme de soutien. D'autre part, les jeunes doivent pouvoir s'identifier à un projet. Les centres d'animation jeunesse ou les organismes de soutien locaux sont de plus en plus tenus de prouver régulièrement leur travail vis-à-vis de la politique communale et de le présenter parfois dans la presse locale de manière positive.

Il est par conséquent recommandé d'être prudent en ce qui concerne les conditions d'utilisation du nom et du logo de l'organisation qui fait l'offre, d'utiliser une désignation de projet percutante et/ou de laisser faire les centres d'animation jeunesse, de donner en plus aux projets réalisés localement un nom propre et/ou une identité visuelle qui puissent également être réalisés en collaboration avec les jeunes.

LIENS ET ADRESSES

Association faîtière suisse DOJ/AFAJ :

Direction DOJ/AFAJ, Sandstrasse 5, 3302 Moosseedorf, welcome@doj.ch
031 850 10 25 www.doj.ch

Associations et réseaux cantonaux de l'animation jeunesse en milieu ouvert en Suisse :

Liste actuelle avec 20 adresses de contact et tous les liens sous <http://www.doj.ch/196.0.html>

Vous souhaitez en apprendre davantage sur l'animation jeunesse en milieu ouvert ?

www.doj.ch

Liens des associations cantonales et des réseaux : <http://www.doj.ch/402.0.html>

Vous trouvez également plusieurs informations spécialisées et liens sous :

www.infoklick.ch

www.jugendarbeit.ch

COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION FAITIÈRE SUISSE DOJ/AFAJ

PUBLICITE ET PUBLICATION

Nous pouvons tout simplement faire connaître votre proposition de projet et de formation continue à l'animation jeunesse en milieu ouvert. En ce qui concerne les conditions, veuillez consulter <http://www.doj.ch/444.0.html>. Actuellement, plus de 1 000 animateurs jeunesse et autres personnes intéressées reçoivent notre newsletter.

OFFRE DE CONSEIL

Vous souhaitez en apprendre davantage sur la manière dont votre offre peut atteindre l'animation jeunesse en milieu ouvert ?

Nous vous conseillons volontiers : welcome@doj.ch

Un premier entretien de 1 à 2 heures fait partie de notre offre de base gratuite.

PARTENARIAT DE PROJET

Nous serions heureux d'être votre partenaire dans le cadre d'un projet et de le développer avec vous de manière adaptée à l'animation jeunesse en milieu ouvert. Dans le cadre d'un partenariat de projet, nous sommes à même de nous engager de manière intensive pour la diffusion du projet auprès de nos membres. Contactez-nous donc déjà dans la phase de planification : welcome@doj.ch, 031 850 10 25 (direction). Nous établissons volontiers à votre intention une offre concernant la conception, la planification, la diffusion et la mise en œuvre de projets.

PATRONAT ET LOGO

Nous souhaitons que les bons projets destinés aux jeunes soient disponibles dans toute la Suisse afin que nos membres puissent en profiter. Nous sommes donc volontiers à disposition avec notre logo ou un patronat. Afin de pouvoir le recommander à nos membres, nous souhaitons connaître le projet à l'avance. Veuillez prendre contact avec nous suffisamment tôt : welcome@doj.ch (direction).

QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION FAITIÈRE SUISSE POUR L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT ?

La DOJ/AFAJ est l'association faîtière nationale de l'animation jeunesse en milieu ouvert en Suisse. Actuellement, près de 250 centres locaux d'animation jeunesse en milieu ouvert sont membres individuels et dix réseaux cantonaux sont des réseaux collectifs de membres. Nous collaborons régulièrement avec dix autres réseaux cantonaux et atteignons ainsi les centres locaux d'animation jeunesse dans toute la Suisse.

Nos objectifs sont la promotion et le développement spécialisé de l'animation jeunesse en milieu ouvert en Suisse, ainsi que la représentation de ses intérêts au niveau national. Nos principaux partenaires sont les réseaux cantonaux. Actuellement, nous sommes en contact avec près de 150 autorités et ONG actives dans les domaines importants pour la jeunesse.

Les données contenues dans cette brochure reposent sur une enquête effectuée auprès de nos organisations partenaires et membres, réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique en 2008.

1^{ère} édition été 2008.

Editeur :

Association faîtière suisse pour l'animation jeunesse en milieu ouvert DOJ/AFAJ
Zentrum passepartout-ch, Sandstrasse 5, 3302 Moosseedorf
welcome@doj.ch www.doj.ch 031 850 10 25